

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU S.D.I.S 63**

Séance ordinaire du 31 mai 2021

Nombre de membres titulaires : 23	Nombre de membres représentés : 2
Nombre de membres présents à la séance : 22	Nombre de votants : 19
Date de la convocation : 18 mai 2021	

N° 12

Décision Modificative n°1 du budget principal 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 31 mai à 14h30, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en visioconférence, sous la présidence de M. Jean-Yves GOUTTEBEL, président du conseil d'administration du SDIS 63.

PRÉSENTS :

Membres ayant voix délibérative

- M. BETENFELD, M. BOILON, M. CHAUVIN, Mme CHEVALDONNE, M. CUZIN, Mme DAFFIX-RAY, M. DAUPHIN, Mme DURON, M. GRAND, M. GUILLAUME, Mme LAGARDE, M. MEYNIER, M. MORVAN, M. PASCIUTO, M. PERRET, M. PERRODIN, Mme PICARD, M. SOUCHAL.

Membres ayant voix consultative

- Mme BONY, Mme GUILLOT, Mme MALTRAIT.
- **Sapeurs-pompiers** : Contrôleur général RIVIERE, Docteur TAILLANDIER.
- **Sapeurs-pompiers élus** : Adjudant BERARD, Adjudant CHELOUCHE, Commandant CUBIZOLLES, Adjudant VIDAL.
- **Personnels administratifs, techniques et spécialisés** : Mme MERCIER.

Membres de droit

- M. RAGOT, directeur de cabinet du Préfet du Puy-de-Dôme, M. CHOPIN, Préfet du Puy-de-Dôme.
- M. MATHIEU : Payeur départemental.

EXCUSÉS :

- **Titulaires** : M. DA SILVA, M. DESFORGES, M. DUMAS, M. PETEL, Mme PRUNIER, M. VALLEE.
- **Suppléants** : M. BALDY, M. BOYER, Mme BRUSSAT, M. CONSTANTIN, M. COUPAT, Mme DALET, M. DANIEL, M. DUBOURG, Mme GAIDIER, M. GAY, Mme MANUBY, Mme MARCHIS, M. MONEYRON, M. ROUGHEOL, Mme BRIAT, M. SAUVADE, Mme SERIN, Mme TROQUET.
- **Sapeurs-pompiers élus** : Adjudant-chef BOURDIN, Lieutenant COLLAY, Capitaine IZARD, Lieutenant RAQUIDEL, Adjudant VIDAL.
- **Sapeurs-pompiers** : Capitaine BARILI.
- **Personnels administratifs, techniques et spécialisés** : M. TRICHARD.

Le Compte administratif 2020 après affectation définitive du résultat faisait apparaître en section de fonctionnement un excédent de 6 075 499,91 € et en section d'investissement un excédent de 1 003 123,41 €. Les résultats ont fait l'objet d'une reprise anticipée au moment du vote du Budget primitif 2021.

Le projet de Décision Modificative n°1 du budget 2021, qui vous est présenté, prend en compte, d'une part des dépenses nouvelles, et d'autre part, l'ajustement de crédits dans le cadre des écritures d'ordre d'amortissement et de transfert de crédits entre chapitres (au vu de l'arrêté du 17 décembre 2020 fixant la définition des dépenses de fourniture de prestations de solutions relevant de l'informatique en nuage (cloud) éligibles à l'attribution du FCTVA).

Les modifications proposées dans ce rapport permettent la révision du budget de la façon suivante :

☞ + 1 050 000 € en dépenses imprévues de fonctionnement. Ce crédit viendra augmenter l'excédent cumulé de fonctionnement prévisionnel au 31 décembre 2021, le portant à 2 564 221,91 € (BP 2021 : 1.514.221,91 €).

☞ - 1 000 000 € d'emprunt à réaliser pour l'équilibre de la section d'investissement (BP 2021 : 15 024 957,78 €).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le montant pour la section de fonctionnement pour la DM1 est de : + 128 600,00 €

Les propositions sont les suivantes :

Recettes de fonctionnement :

Elles sont constituées par :

Recettes nouvelles : 116 600,00 €

L'augmentation du nombre d'interventions pour carences d'ambulances privées génère une recette supplémentaire de 94 000,00 € (2019 : 1778 interventions à 123 € - 2020 : 2532 interventions à 124 €).

Le traitement d'un contractuel mis à disposition par le centre de gestion a fait l'objet d'un mandatement à tort sur le budget principal en 2020. La ré imputation de cette dépense de 22 600 € sur le budget annexe téléassistance se traduit par une recette sur le budget principal.

Opérations d'ordre : + 12 000,00 €

Au vu des montants réels des opérations d'ordre, il est nécessaire d'ajuster les crédits pour la neutralisation des amortissements des bâtiments et la quote-part des subventions d'équipement perçues :

- | | |
|---|--------------|
| ✓ Neutralisation des amortissements des bâtiments : | +17 800,00 € |
| ✓ Amortissement des subventions perçues ; | - 5 800,00 € |

Dépenses de fonctionnement :

Elles sont constituées par :

Besoin nouveau : 5 100,00 €

Il est proposé d'inscrire la somme de 5 100,00 €, à l'article 658 - Charges diverses de gestion, pour rembourser à l'Union Départementale 63 les frais engagés pour la distribution des masques dans les EHPAD par la Réserve Départementale de Soutien et d'Entraide 63.

Virement entre chapitre : 0,00 €

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les dépenses de fonctionnement en « informatique en nuage » sont éligibles au FCTVA. Le montant prévisionnel sur le budget 2021 s'élève à la somme de **60 000,00 €**. Afin de percevoir la participation de l'état, les dépenses sont à imputer au chapitre 65 – Autres charges de gestion courante. Il est proposé de transférer les crédits du chapitre 011 au compte 651 comme suit :

- ✓ Matériel informatique - 60 000 € (chapitre 011) :
 - Article 61561 contrat de maintenance : -14 000,00 €
 - Article 6135 location mobilière : - 16 000,00 €
 - Article 6262 frais de télécommunication : -30 000,00 €
- ✓ Article 651 Matériel informatique en nuage + 60 000 € (chapitre 065)

Ajustements de crédits : - 1 056 500,00 €

A la demande du Président, les services ont procédé à des arbitrages et des ajustements de crédits sur les chapitres 011 (charges à caractère général) et 012 (charges de personnel).

Pour le chapitre 011 le montant proposé est de : - 633 700,00 €

- Article 606122 Energie gaz - 10 000,00
- Article 60622 Carburant - 50 000,00
- Article 6068 Autres matériels et fournitures Covid - 100 000,00
- Article 6132 Location immobilière - 50 000,00
- Article 6184 Versement à des organismes de formation -53 000,00
- Article 615221 Entretien et réparation bâtiments - 40 000,00
- Article 615511 Entretien et réparation camion -70 000,00
- Article 615512 Entretien et réparation VL - 30 000,00
- Article 61558 Entretien et réparation autres biens - 32 000,00
- Article 61561 Contrat maintenance matériel - 25 000,00
- Article 61564 Autres contrats de maintenance - 20 000,00
- Article 6238 Divers prestations publicitaires - 30 000,00
- Article 6251 Voyages, déplacements (parcours et cross) - 9 000,00
- Article 6262 Frais de télécommunications - 110 700,00
- Article 6282 Frais de gardiennage - 4 000,00

Pour le chapitre 012 le montant proposé est de : - 422 800,00 €

- Article 641111 Masse salariale FPT : - 362 800,00 €
- Article 621802 Autre personnel extérieur SMPI : - 60 000,00 €

Dépenses nouvelles : + 200 000,00 €

Il est proposé d'inscrire + 200 000,00 € à l'article 64146 indemnités service de santé afin de permettre l'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires sollicités pour mener des actions liées à la lutte contre la pandémie mondiale (COVID 19) et notamment dans le cadre des campagnes de dépistages et des campagnes de vaccination massives.

Opérations d'ordre: - 70 000,00 €

Dans le cadre des amortissements des biens et bâtiments, il est nécessaire d'ajuster les crédits inscrits et de diminuer en dépenses de fonctionnement la somme de - 70 000,00 € (chapitre 042)

Dépenses imprévues : + 1 050 000,00 €

Afin d'équilibrer le budget, il est proposé d'inscrire la somme de + 1 050 000,00 € en dépenses imprévues. Ce crédit viendra augmenter l'excédent cumulé de fonctionnement prévisionnel au 31 décembre 2021, le portant à 2.564.221,91 € (BP 2021 : 1.514.221,91 €).

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement

Opérations d'ordre: - 70 000,00 €

Comme en section de fonctionnement, il est nécessaire d'ajuster les crédits inscrits et de diminuer les recettes de - 70 000,00 € (chapitre 042).

Recours à l'emprunt : - 1 000 000,00 €

Les différentes propositions en section d'investissement permettent de diminuer de - 1 000 000,00 € le montant de l'emprunt à réaliser pour l'équilibre de la section d'investissement (BP 2021 : 15.024.957,78 €).

Dépenses d'investissement

Comme les dépenses de fonctionnement les dépenses d'investissement ont été réajustées à la baisse pour 1 070 000 €.

Arbitrages : - 580 000,00 €

Il est proposé :

- ✓ D'annuler le versement de la subvention dans le cadre du projet d'infrastructure NexSis, soit - 480 000,00 €
- ✓ D'augmenter le délai de déploiement des casques nouvelle génération dans les CIS mixtes pour - 100 000,00 €

Ajustement de crédits : - 602 000,00 €

Il est proposé :

- ✓ De prendre en compte le délai de livraison des deux CCFM et des 15 VLRU et ainsi de reporter 540 000,00 € de crédits de paiement sur 2022
- ✓ D'ajuster la programmation du renouvellement du parc informatique et de photocopieur et ainsi de reporter 62.000 € sur 2022.

Dépenses nouvelles : + 100 000,00 €

Un crédit supplémentaire de 100.000 € est nécessaire sur l'autorisation de programme d'aménagement sur le site de Crouël afin de permettre le déplacement des caissons à feu réel installés début 2020. Ce déplacement s'avère nécessaire dans le cadre du nouvel aménagement architectural du site.

Opérations d'ordre : + 12 000,00 €

Comme en recette de fonctionnement les crédits sont à ajuster avec :

- ✓ La neutralisation des amortissements des bâtiments (chapitre 040) pour : + 17 800,00 €
- ✓ La diminution des amortissements des subventions pour : - 5 800,00 €

L'ensemble de ces mouvements est détaillé de façon chiffrée en annexe.

Ce rapport a reçu un avis favorable du Bureau.

DELIBERATION

Après en avoir débattu, le conseil d'administration, à la majorité absolue, décide :

- **de se prononcer favorablement sur le projet de décision modificative n°1 du budget principal 2021.**
-

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Clermont-Ferrand, le **7 JUIN 2021**

Le président du conseil
d'administration du SDIS,


Jean-Yves GOUTTEBEL

PROJET DE DÉCISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRINCIPAL 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES		Inscriptions 2021	Inscriptions DM1 2021
Chapitre 70 – Produits de services, du domaine			
706102	Interventions carence ambulances privées	220 000,00	+ 94 000,00
Chapitre 77 – Recettes exceptionnelles			
773	Mandats annulés	0,00	+ 22 600,00
Chapitre 042 – Opération d'ordre de transfert entre section			
7768	Neutralisation des amortissements	1 460 000,00	+ 17 800,00
777	Quote part des subventions d'investissement	219 000,00	- 5 800,00
Total des recettes			+ 128 600,00

DEPENSES		Inscriptions 2021	Inscriptions DM1 2021
Chapitre 011 – Charges à caractère général			
606122	Energie gaz	370 000,00	- 10 000,00
60622	Carburant	750 000,00	- 50 000,00
6068	Autres matériels et fournitures	522 900,00	- 100 000,00
6132	Location immobilière	325 500,00	- 50 000,00
6135	Location mobilière	95 000,00	- 16 000,00
6184	Versement à des organismes de formation	350 000,00	-53 000,00
615221	Entretien et réparation bâtiments	464 900,00	- 40 000,00
615511	Entretien et réparation matériel roulant camion	512 000,00	-70 000,00
615512	Entretien et réparation matériel roulant VL	355 000,00	- 30 000,00
61558	Entretien et réparation autres biens mobiliers	133 000,00	- 32 000,00
61561	Contrat maintenance matériel	726 040,00	- 39 000,00
61564	Autres contrats de maintenance	61 000,00	- 20 000,00
6238	Divers prestations publicitaires	99 800,00	- 30 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	100 000,00	- 9 000,00
6262	Frais de télécommunications	539 000,00	- 140 700,00
6282	Frais de gardiennage	115 000,00	- 4 000,00
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés			
621802	Autre personnel extérieur SMPI	260 000,00	- 60 000,00
641111	Rémunération du personnel	12 089 000,00	- 362 800,00
64146	Indemnités service de santé	216 000,00	+ 200 000,00
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante			
6512	Droits d'utilisation informatique en nuage	0,00	+ 60 000,00
658	Charges diverses de gestion	1 100,00	+ 5 100,00
Chapitre 042 – Opération d'ordre de transfert entre section			
6811	Dotations aux amortissements	5 801 400,00	- 70 000,00
Chapitre 022 – Dépenses imprévues			
022	Dépenses imprévues	1 514 221,91	+ 1 050 000,00
Total des dépenses			+ 128 600,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES		Inscriptions 2021	Inscriptions DM1 2021
Chapitre 040 – Opération d'ordre de transfert entre sections			
28031	Amortissement des frais d'études	4 000,00	- 2 550,00
280441	Amortis subventions d'équipement versées	19 000,00	- 700,00
28051	Amortis concessions, droits, brevets, licences	221 000,00	+ 4 550,00
281311	Amortis bâtiments administratifs	85 000,00	- 600,00
281312	Amortis centres d'incendie et de secours	1 054 000,00	+ 7 550,00
281351	Amortis bâtiments publics	47 000,00	+ 14 550,00
281531	Amortissement réseaux de transmission	109 000,00	- 30 000,00
281532	Amortissement réseau d'alerte	123 000,00	- 33 200,00
281538	Amortissement autres réseaux	387 000,00	+ 200,00
281561	Amortis matériel mobile d'incendie et de secours	1 963 000,00	- 63 800,00
281562	Amortis matériel non mobile d'incendie et de secours	900 000,00	+ 6 400,00
281578	Amortis autre matériel et outillage technique	34 000,00	- 3 100,00
28158	Amortis autres	3 000,00	- 200,00
2817311	Amortis bâtiments administratifs	26 000,00	+ 1 600,00
2817312	Amortis centres d'incendie et de secours	253 000,00	- 800,00
281735	Amortis installations générales , agencements	66 000,00	+ 20 100,00
28181	Amortis installations générales , agencements	2 100,00	- 900,00
28182	Amortis matériel de transport	197 000,00	+ 2 250,00
28183	Amortis matériel informatique	150 000,00	- 33 800,00
28184	Amortis matériel de de bureau et mobilier	48 000,00	+ 36 700,00
28188	Amortis autres	110 000,00	+ 5 750,00
Chapitre 16 – Emprunt et dettes assimilées			
1641	Emprunt en euros	15 024 957,78	- 1 000 000,00
Total des recettes			- 1 070 000,00

DEPENSES		Inscriptions 2021	Inscriptions DM1 2021
Chapitre 040 – Opération d'ordre de transfert entre sections			
13913	Amortissement subvention département	208 000,00	- 4 400,00
13914	Amortissement subvention Communes	8 000,00	- 700,00
13918	Amortissement subvention autres	3 000,00	- 700,00
198	Neutralisation des amortissements	1 460 000,00	+ 17 800,00
Chapitre 204 – Subvention d'équipement versées			
20413	Projet d'infrastructures d'intérêt national	480 000,00	- 480 000,00
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles			
215611	Matériel roulant d'incendie et de secours	1 595 500,00	- 400 000,00
215622	Matériel d'incendie et de secours habillement	950 000,00	- 100 000,00
2182	Matériel de transport	947 536,44	-140 000,00
2183	Matériel informatique	572 243,93	- 42 000,00
2188	Autres	159 600,00	- 20 000,00
Chapitre 23 – Immobilisations incorporelles			
231311	Bâtiments administratif	2 633 200,00	+ 100 000,00
Total des dépenses			- 1 070 000,00

